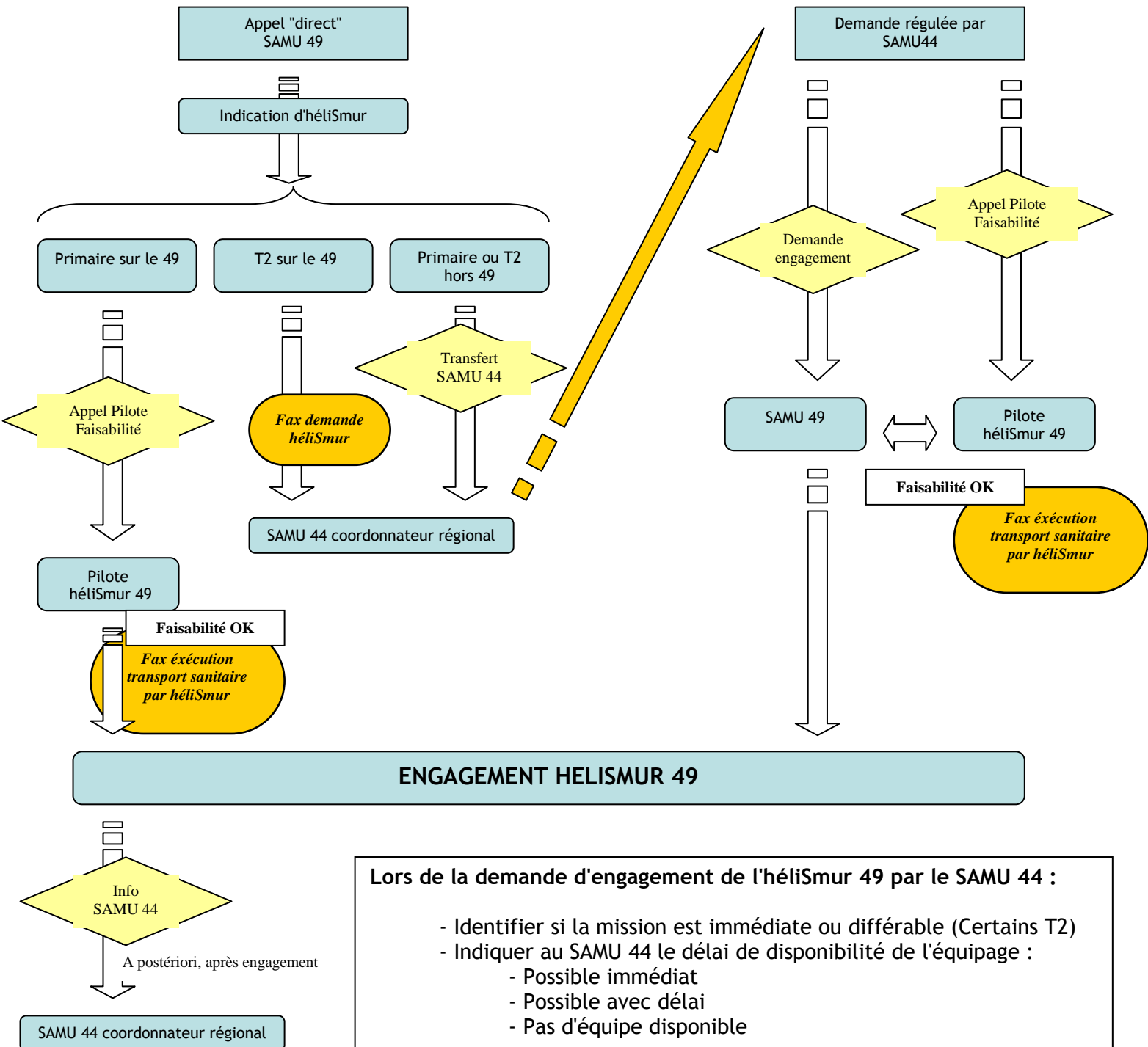




Régulation de la demande d'héliSmur

Toute demande de mission adressée au SAMU 49 = Création d'un DRM



Lors de la demande d'engagement de l'héliSmur 49 par le SAMU 44 :

- Identifier si la mission est immédiate ou différable (Certains T2)
- Indiquer au SAMU 44 le délai de disponibilité de l'équipage :
 - Possible immédiat
 - Possible avec délai
 - Pas d'équipe disponible